



SCARLETT WILSON



LE FIL ROUGE DE MA VIE A ÉTÉ DE FAIRE BOUGER
LES CHOSES AVEC ÉNERGIE ET ENTHOUSIASME.



INSTITUTION

BANQUE COOPÉRATIVE

ENSEIGNEMENT

ENGAGEMENT MILITANT

ENGAGEMENT ASSOCIATIF

2020-présent : Projet Matrimoine, écriture d'un ouvrage historique sur les femmes dans l'ESS

2001-2017 : Enseignante,
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

1993-1999 : Responsable du marché des associations et chargée de mission à la vie sociale, Crédit Mutuel d'Ile-de-France

1981-1984 : Chargée de mission,
Cabinet du ministre Michel Rocard

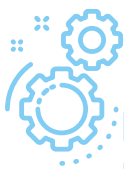
Après des études de littérature anglaise et américaine, Scarlett Wilson poursuit un master à l'IEP de Paris. A la fin de ses études, elle devient attachée de presse auprès du ministère de la Jeunesse et des sports. En 1976, on lui propose de rejoindre le cabinet de Michel Rocard, Ministre du plan et de l'aménagement du territoire, au sein duquel elle travaille à la création d'une délégation interministérielle à l'économie sociale avec François Soulage et Thierry Jeantet. Elle est ensuite cheffe du cabinet du maire-conseiller général de Chatenay-Malabry Jean Vons, ce qui lui permet d'apprendre le "terrain". Ensuite, elle devient conseillère technique au cabinet du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de l'économie sociale, Tony Dreyfus, de 1988 à 1991. Scarlett Wilson continue son parcours dans l'ESS, à la direction générale des caisses centrales de mutualité agricole puis au Crédit Mutuel ; et devient enseignante à Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2001 où elle donne un cours sur les politiques publiques sociales en lien avec les acteurs de l'ESS. Aujourd'hui, c'est [Elisa Braley](#) qui assure ces cours.

Depuis sa retraite en 2006, Scarlett travaille toujours autant. Elle écrit actuellement, dans le cadre du projet Matrimoine de l'ESS dont elle est à l'initiative, un ouvrage sur l'histoire des femmes de 1830 à 1999 croisée avec l'histoire de l'économie sociale et celle de la République.

Scarlett Wilson a été membre du conseil d'administration d'une association parisienne d'aide à domicile, "les amis", adhérente au réseau UNA. Parmi les actions entreprises à ce titre, elle crée un petit journal d'information à destination des personnes adhérentes et de leurs familles sur les questions qui les concernent. Par ailleurs, Scarlett Wilson a été cofondatrice du collectif FemmESS et experte à la Commission égalité femmes hommes de l'ESS, ainsi que membre fondatrice du CJDES.

Scarlett fait aussi partie d'une petite cellule de veille de deux personnes, un docteur et elle-même, qui sont à disposition pour les personnes âgées, souffrantes ou fragiles qui habitent dans la même cité qu'elle. Elle est aussi comédienne au théâtre depuis quarante ans, notamment pour communiquer aux spectateurs sa joie de vivre.





COMBAT : L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, POUR DES APPROCHES CROISÉES

Scarlett Wilson a œuvré pour la parité dans les instances de gouvernance, notamment par la création du collectif FemmESS avec notamment [Elisa Braley](#). Ce collectif a réussi à faire inscrire dans la loi ESS de 2014 l'obligation de la parité pour le Conseil supérieur de l'ESS et le Conseil supérieur de la coopération. Mais, pour Scarlett Wilson, "ce n'est pas suffisant d'œuvrer pour l'égalité au sommet, il faut penser tous les échelons et repenser le pouvoir lui-même".

En effet, dans l'ESS, malgré les valeurs de justice sociale et d'égalité inscrites dans le projet politique des organisations, une grande partie de son salariat reste très précaire et n'est pas suffisamment pris en compte. Selon elle, il faut retravailler pour inclure ces questions dans la gouvernance, afin de penser les manières de mesurer et qualifier les compétences et donc aussi de mieux considérer la question de la rémunération de ces salariés.

C'est le cas notamment dans les métiers du soin (care), nombreux dans l'ESS et largement portés par des femmes. Cet engagement pour une lecture croisée des rapports de pouvoir dans l'ESS se retrouve dans le [dernier rapport](#) de la Commission égalité femmes-hommes du Conseil Supérieur à l'ESS, dont Scarlett Wilson est une des rédactrices. Un chapitre est dédié aux effets de la crise du COVID sur les femmes, et notamment les femmes du sanitaire et du social, un autre à la mixité dans les métiers de l'ESS dont un encadré spécial sur le métier d'aide à domicile, emblématique du secteur du care.

Réalisation :
ESS France,
Observatoire national de l'ESS,
Juin 2022



FEMMES INSPIRANTES : LE MATRIMOINE, AVANT TOUT FAMILIAL

Scarlett Wilson s'inscrit dans une lignée de femmes qui ont acquis l'autonomie par l'indépendance financière, son arrière-grand-mère, sa grand-mère et sa mère.

L'arrière-grand-mère de Scarlett, Marie-Joséphine, devient veuve très jeune et tient un commerce de beurre, d'œufs et de fromages rue de Belleville. Sa grand-mère, Mélanie, s'occupait de ses trois enfants et n'avait pas d'emploi salarié jusqu'à ce que la première guerre mondiale éclate. Son mari, avocat, est envoyé au front et la famille est ruinée. Elle décide alors de placer ses enfants chez les religieuses afin de pouvoir travailler la nuit dans la fabrique d'obus installée au Château de Vincennes. La mère de Scarlett Wilson, Germaine, choisit le métier de modiste, où elle commence tout en bas de l'échelle et travaille dans plusieurs grandes maisons. Dès qu'elle le peut, elle achète un fonds de commerce dans les années 1930, grâce à un prêt de sa propre mère.

Si son parcours professionnel et militant lui a été facilité par la rencontre avec des hommes remarquables qui lui ont servi aussi de modèle, Scarlett Wilson a réfléchi très tôt à mettre en valeur les parcours émancipateurs de toutes les femmes qu'elle a connu ou qui ont œuvré avant elle, d'où l'idée de faire un Matrimoine de l'ESS.



CONSEILS ET RÉFLEXIONS : L'UTOPISE EST UNE FORCE

L'utopie est le plus souvent décriée. Pourtant, dans toutes les sociétés, l'être humain a besoin d'utopie et de rêve. Cet élément moteur est aujourd'hui souvent méprisé par ceux qui nous gouvernent, que ce soit au sein d'une entreprise ou au niveau des politiques publiques ; pour Scarlett Wilson, nous avons besoin d'un temps long, d'une vision et d'espoir. Les discours gestionnaires ne font pas rêver (par exemple, lors de la crise du Covid, le directeur général de la santé, Jérôme Salomon, faisait tous les soirs la liste statistique du nombre de décès quotidiens, du nombre d'admissions à l'hôpital, et ça en devenant gênant). Sans nier les problèmes réels, il faut aussi proposer un réel projet de société aux citoyennes et citoyens.

Au 19ème siècle, des penseurs utopistes comme Fourier, Saint-Simon, Cabet, Proudhon et bien d'autres ont su imprégner les origines de l'économie sociale. L'ESS a toujours su s'adapter aux nouvelles données imposées par les évolutions politiques, économiques et sociales mais n'a pas encore trouvé en son sein d'autres penseurs utopistes à la hauteur des enjeux et des défis redoutables qui lui sont lancés. La démocratie, l'égalité et le bonheur sur terre sont des objectifs lointains et difficilement atteignables vers lesquels nous pouvons tendre si nous agissons en collectif.

Le projet Matrimoine bénéficie du soutien de





EDITH ARCHAMBAULT



J'AI EU UNE VIE MILITANTE SYNDICALE,
ASSOCIATIVE, MAIS AUSSI CATHOLIQUE DE GAUCHE.



UNIVERSITÉ

RECHERCHE

INTERNATIONAL

ASSOCIATION

FONDATION

ÉCONOMIE

Depuis 2004 : Professeure émérite
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

1995 et 1996 : Publication des ouvrages The
Nonprofit Sector in France, Le secteur à but non
lucratif, associations et fondations en France

1991-1999 : Directrice du Laboratoire
d'Économie Sociale
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

1962-1971 : Assistante
Faculté de Droit et de sciences économiques

1956-1961 : Études supérieures d'économie,
de sociologie et de science politique

Au lycée, Edith Archambault se passionne pour la philosophie, mais ses parents l'orientent vers des études plus « pratiques », de droit et de classe préparatoire littéraire. Elle découvre au sein des études de droit l'économie, et s'oriente finalement vers cette discipline. Elle étudie aussi la sociologie, discipline toute nouvelle lancée par Raymond Aron, Georges Gurvitch et Pierre Bourdieu, et la science politique à l'Institut d'Études Politiques de Paris. Elle se marie dès la fin de ses études et devient mère de quatre enfants. Pendant cette période compliquée, elle est assistante à la faculté de droit et de sciences économiques de Paris et soutient sa thèse en 1971. Elle enseigne alors, entre autres, la comptabilité nationale. Une matière intéressante aussi par ses lacunes, puisqu'elle néglige ce qui est produit par le travail gratuit, qu'il soit domestique ou associatif. Ces lacunes deviendront objet de recherche pour Edith Archambault. Neuf associations sur dix fonctionnent exclusivement grâce à l'engagement bénévole et donc l'économie des associations est alors un champ de recherche à peu près vierge, qu'Edith Archambault abordera par une approche pluridisciplinaire, liant la sociologie, l'économie et le rôle politique des associations à leur histoire.

Devenue professeure en 1985, Edith Archambault est nommée à l'Université de Poitiers, puis revient à Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 1990 où elle cumule beaucoup de responsabilités : la direction du laboratoire d'économie sociale (qui incluait aussi l'économie de la santé, de l'emploi et de la culture) et celle de l'UFR d'Économie.

Depuis 2004, Edith Archambault est professeure émérite mais reste très active, notamment par ses publications et son engagement à l'ADDES (Association pour le Développement des Données sur l'Économie Sociale), à la RECMA, revue internationale de l'économie sociale et au Conseil national de l'information et des statistiques (CNIS) où elle préside en 2010 un groupe de travail qui remet un rapport formulant des préconisations pour l'amélioration de la connaissance des associations.





ENGAGEMENT DANS L'ESS

L'ADDES, LA RECMA ET LES TRAVAUX INTERNATIONAUX SUR L'ÉCONOMIE NON-LUCRATIVE

En **1983**, Edith Archambault est entraînée par Claude Vienney, un collègue universitaire et camarade syndical, spécialiste des coopératives, vers la toute nouvelle Association de Développement de la Documentation sur l'Économie Sociale (ADDES) qu'elle présidera ultérieurement pendant douze ans. Cette association regroupe des universitaires, des statisticiens et des praticiens de l'économie sociale qui débattent et confrontent leurs points de vue lors de colloques et séminaires réguliers. Elle a pour but de diffuser la recherche et d'améliorer la connaissance statistique sur l'ESS et distribue également des prix de thèse et de mémoires à de jeunes chercheurs.

Edith Archambault rejoint aussi le comité de rédaction de la RECMA, une revue dédiée d'abord aux coopératives à ses débuts, puis à l'économie sociale plus largement. La revue s'internationalise et augmente sa notoriété au cours des dernières décennies, attirant dans ses colonnes de nombreux jeunes chercheurs.

En **1987**, Edith Archambault rencontre deux universitaires, Lester Salomon et Helmut Anheier qui montent ensemble un projet de comparaison des secteurs à but non-lucratif dans 12 pays. Ce projet démarre en 1990 et la partie française du projet est financée principalement par la Fondation de

de France. Les premiers résultats français comparables internationalement sont publiés en 1995 et repris dans de très nombreux médias. Une publication de l'ensemble des résultats suit dans deux ouvrages, l'un en français l'autre en anglais. Une deuxième phase de ce programme comparatif rassemblera plus de quarante pays appartenant à tous les continents. Les données ainsi obtenues ont permis de dégager cinq groupes de pays ou « clusters » qui sont aujourd'hui un instrument d'analyse courant pour les chercheurs.

Pour aboutir à des séries statistiques régulières Edith Archambault et Lester Salomon souhaitent les inclure dans les comptes nationaux et se rapprochent de l'ONU dont la division statistique avalise, avec quelques modifications, la méthodologie adoptée par le programme comparatif. L'ONU publie alors deux manuels, le premier en 2003 pour engager les instituts statistiques nationaux à construire des comptes du secteur sans but lucratif ; le second en 2018 préconise la construction de comptes satellites comparables de l'économie sociale.

Edith Archambault est aussi membre fondatrice de l'International Society for Third Sector Research (ISTR) et a fondé, en coopération avec l'INSEE, l'Association de Comptabilité Nationale (ACN).

Vous pouvez retrouver les travaux d'Edith Archambault [ici](#) et [ici](#).



ENGAGEMENT POLITIQUE

Après avoir milité à l'UNEF et dans d'autres associations quand elle était étudiante, au début de sa vie active Edith Archambault créé avec d'autres la section syndicale SGEN-CFDT de son université et reste membre de ce syndicat depuis les années 1960. En 1968, elle participe aux commissions qui réfléchissent à la faculté de droit à la nécessaire réforme de l'enseignement supérieur. Le travail de ces commissions mêlant enseignants et étudiants en grève anticipe la loi de 1984 qui multiplie les universités pluridisciplinaires et ouvre leur gouvernance et leur rapport à leur environnement.

Edith Archambault a aussi été membre d'une association étudiante catholique qui l'a profondément formée à la pratique associative et politique. Pendant la guerre d'Algérie cette association militait pour l'indépendance de l'Algérie et la décolonisation et les affrontements avec l'extrême-droite menée alors par Jean-Marie Le Pen étaient fréquents. Aujourd'hui, Edith Archambault reste une figure de cette sensibilité revendiquée comme "catholique de gauche" et s'engage dans plusieurs associations ou mouvements qui visent à améliorer la vie quotidienne des personnes sans domicile, à leurs trouver un hébergement temporaire ou durable et à combler leur solitude par des échanges, des repas ou des activités culturelles partagées.

Réalisation :
ESS France,
Observatoire national de l'ESS
Mai 2022



Le projet Matrimoine bénéficie du soutien de





FANÉLIE Carrey-Conte

« L'ESS, ÇA DOIT ÊTRE UN MOUVEMENT DE TRANSFORMATION SOCIALE AVEC UN VRAI PROJET POLITIQUE. IL NE FAUT PAS QUE L'ESS SE DÉPOLITISE. »

COOPÉRATIVE

AIDE AUX MIGRANTS

ASSOCIATION

RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE

SYNDICALISME ÉTUDIANT

Depuis 2021 : Secrétaire Générale, La Cimade

2017-2021 : Directrice Coopération puis Secrétaire Générale, Enercoop

2012-2016 : Députée, Assemblée Nationale

2010-2012 : Déléguée Nationale, L'Economie Sociale Partenaire de l'École de la République (L'ESPER)

2008-2010 : Déléguée à la vie associative Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ)

2005-2008 : Administratrice en charge de la protection sociale, La Mutuelle des Etudiants (LMDE)

Fanélie Carrey-Conte passe un premier diplôme à l'IEP de Bordeaux en sciences politiques et sociales orienté recherche. Très rapidement, elle s'investit dans le syndicalisme étudiant et s'intéresse surtout aux questions sociales. Pendant ses années d'études, elle est élue au conseil d'administration du Crous de Bordeaux, puis à l'instance nationale des CROUS, elle est ensuite membre du bureau national de l'UNEF pendant plusieurs années. En 2005, elle devient administratrice de la Mutuelle des Etudiants et découvre l'ESS. Au même moment, elle passe un master co-habilité entre l'École des Ponts et l'Institut d'Urbanisme de Paris 8 sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme.

En 2008, Fanélie Carrey-Conte devient déléguée à la vie associative à l'UNHAJ, une association d'éducation populaire. Elle accompagnera ensuite la création de l'association L'ESPER qui agit pour l'éducation à et par l'ESS en milieu scolaire et devient sa déléguée nationale jusqu'en 2012 quand elle est sollicitée pour être suppléante de George Pau-Langevin aux élections législatives. Quand celle-ci devient ministre, elle devient députée à l'Assemblée Nationale. À la fin de la mandature, Fanélie Carrey-Conte retrouve l'ESS. Elle travaille d'abord à Enercoop comme directrice coopération puis devient secrétaire générale. Cette expérience lui permet de s'investir davantage dans la cause écologique. Depuis septembre 2021, elle est secrétaire générale de la Cimade, une association de défense des droits des personnes étrangères et migrantes.

En plus de son poste à La Cimade, Fanélie Carrey-Conte est sociétaire de plusieurs coopératives (Enercoop, Enercitif, RailCoop, MobiCoop) et membre d'associations, dont la Coop des Communs et l'Association des Amies et Amis de la Commune de Paris.





ENGAGEMENT DANS L'ESS

La Cimade est une association, née en 1939, qui vient en aide aux personnes étrangères et migrantes. Ce thème a toujours fait partie des combats de Fanélie Carrey-Conte. Lorsqu'elle était députée, elle visita des centres de rétention et travailla pour modifier la législation régissant le traitement des mineurs isolés. Pour faire face au contexte actuel défavorable aux migrants et migrants, l'association agit avec plusieurs leviers :

1. Le **PLAIDOYER** pour faire changer les lois et les politiques publiques relatives à l'asile, l'enfermement dans les centres de rétention, la régularisation des sans-papiers ou les conditions sociales des immigrés ;
2. **L'AIDE DIRECTE** par des permanences d'accompagnement des personnes étrangères dans leur démarche de demande d'asile ou de droit au séjour, d'accès aux droits sociaux, à la santé etc. ; des interventions en prison et en centres de rétention pour l'accès aux droits ; et la gestion de structures d'hébergement et de soins psychiques.
3. La **SENSIBILISATION** par des actions pédagogiques de déconstruction des stéréotypes. Celles-ci se font dans la rue, dans des classes ou des médiathèques, pour faire comprendre par exemple tout ce qui se cache derrière le mot "sans-papiers".



CONSEILS & RÉFLEXIONS

Les entreprises capitalistes font du lobbying, l'ESS doit porter son modèle !

En 2012, L'ESPER est à l'origine du « Manifeste pour l'Éducation à l'ESS » aux côtés d'universitaires (dont Michel Dreyfus et Nadine Richez-Battesti) et de réseaux de l'ESS. Celui-ci est basé sur le constat suivant : les entreprises capitalistes font du lobbying pour promouvoir le modèle capitaliste classique (notamment le MEDEF en direction des enseignants) ; il faut donc une riposte de l'ESS. Ce manifeste s'inscrit dans la continuité d'un article écrit par Scarlett Wilson dans la RECMA sur "L'enseignement initial de l'économie sociale et solidaire : un enjeu stratégique".

Réalisation :
ESS France,
Observatoire national de l'ESS,
Mars 2022



ENGAGEMENT POLITIQUE

De 2012 à 2016, Fanélie Carrey-Conte siège à l'Assemblée nationale comme députée du 20ème arrondissement de Paris. Elle se mobilise sur les questions de l'ESS, en tant qu'une des rapporteurs de la loi de 2014 de Benoît Hamon. Elle porte notamment dans cette loi les amendements instituant le rapport du Conseil Supérieur à l'ESS (CSESS) sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESS (à lire [ici](#) et [ici](#)). C'est à ce moment-là qu'elle rencontre le collectif FemmESS, notamment Elisa Braley et Scarlett Wilson.

Représenter les citoyens et citoyennes, élaborer des lois, et participer à des moments historiques tel la loi Taubira sur le mariage pour toutes et tous et la première loi française sur l'ESS, furent très enrichissants pour Fanélie Carrey-Conte. Néanmoins, le débat politique dans son ensemble est très difficile : pendant son mandat, elle fait partie des Frondeurs, les députés de gauche opposés à plusieurs des choix faits par le gouvernement, notamment sur la déchéance de nationalité, la loi travail ou l'utilisation de l'article 49.3. A l'issue de cette expérience, elle choisit à la fin de son mandat de se réengager dans l'ESS.



LECTURES & RESSOURCES

MANIFESTES, ÉDOUARD GLISSANT ET PATRICK CHAMOISEAU

Ces deux auteurs appellent la "créolisation" une conception particulière de relation à l'autre, ils conçoivent la rencontre et les identités comme un enrichissement, mouvant et positif. Toutes les identités, les histoires, se mélangent et s'élargissent, et pour Fanélie Carrey-Conte, voici la plus intelligente au discours qui fige l'autre et son histoire dans une peur défensive et même offensive.

UTOPIES RÉELLES, ERIK OLLEN WRIGHTS

Erik Ollen Wrights réfléchit aux stratégies de transformation économique et sociale, de dépassement de l'ordre économique capitaliste libéral dominant. Les Licoornes, ou les coopératives de transformation sociale (telles que Enercoop, Telecoop, Label Emmaüs, RailCoop, Mobicoop) s'inscrivent dans cette recherche d'utopies réelles.

Le projet Matrimoine bénéficie du soutien de





ANNE-CÉCILE Mailfert

« C'EST IMPOSSIBLE POUR MOI DE FAIRE
QUELQUE CHOSE SANS Y METTRE DU SENS »

FÉMINISME

FONDATION

MILITANTISME

ASSOCIATION

BÉNÉVOLAT

Depuis 2016 : Consultante
Association Aurore

Depuis 2016 : Présidente
Fondation des Femmes

2012-2016 : Directrice du développement
Mouvement Impact France

2010-2013 : Chargée de cours
Sciences Po Lille

2009 : Déléguée générale, BlueEnergy

2008 : Chargée de mission RSE, Dole Foods

2007-2008 : Master « Management de
l'innovation sociale », Sciences Po Lille

Anne-Cécile Mailfert a toujours été engagée. Dès le lycée à Nancy, elle est déléguée des déléguées et milite contre les coûts associés à la scolarité, pourtant gratuite dans la loi jusqu'à 16 ans. Etudiante à Sciences Po Lille, Anne-Cécile Mailfert lutte pour la démocratisation de l'entrée à cette grande école qui demeure encore trop homogène socialement.

À la sortie de ses études, son premier travail est dans une grande entreprise (Dole Foods Company) en tant que chargée de la responsabilité sociale. Ensuite, elle devient Déléguée Générale d'une ONG qui œuvre dans la promotion des énergies renouvelables au Nicaragua.

À 26 ans, la cause des femmes prend peu à peu plus d'importance dans sa vie, et Anne-Cécile Mailfert s'engage contre le patriarcat. D'abord dans le Mouvement du Nid, une association qui vient en aide aux personnes en situation de prostitution, puis à Osez le féminisme, association qui s'empare du numérique pour faire avancer la cause féministe. Cette expérience lui fait découvrir toutes les autres luttes qui sont aussi liées au manque d'égalité entre les femmes et les hommes. Elle renforce ensuite son activité sur les questions de plaidoyer.

En 2016, Anne-Cécile Mailfert crée la Fondation des Femmes, abritée sous l'égide de la Fondation de France, dont elle devient la Présidente. La Fondation des Femmes soutient des associations féministes et des projets de terrains, avec plus de 500 projets financés et plus de 5 millions d'euros alloués depuis 2016.





ENGAGEMENT DANS L'ESS

LA FONDATION DES FEMMES : UNE FONDATION ENGAGÉE, ANCRÉE DANS L'ESS

La Fondation collecte des dons auprès de mécènes publics et privés, et auprès de particuliers, afin de les distribuer à différentes associations et projets féministes et apporte son soutien juridique et matériel aux initiatives associatives à fort impact sur tout le territoire. La gouvernance de la Fondation se compose d'un Comité exécutif (Comex) qui choisit les projets financés et décide des orientations générales.

Ce comité est composé de personnalités qualifiées sur le sujet des droits des femmes, de la lutte contre les violences faites aux femmes et de l'égalité femmes-hommes, des avocates et des parties prenantes (notamment des associations). La diversité est importante dans le Comex car elle permet une pluralité des perspectives qui enrichissent la Fondation.

Depuis les années 50, les femmes se battent pour leurs droits et leur reconnaissance. La Fondation des Femmes souhaite aider toutes les associations féministes à se développer, se structurer et se renforcer. Pour Anne-Cécile Mailfert, la conflictualité démocratique est capitale, elle sert à avancer vers des consensus ; mais pour cela il faut que les différents féminismes puissent s'exprimer et exister.



LECTURES & RESSOURCES

Anne-Cécile Mailfert conseille la mini-série Miss America sur les féministes aux Etats-Unis dans les années 1970. Cette série montre les débats de cette époque et que nous retrouvons parfois aujourd'hui. Une anecdote sortie de la série : face aux femmes qui se battaient pour sortir de leur rôle obligatoire de femmes au foyer, un groupe de femmes (conservatrices) s'est formé en association de lutte contre l'égalité avec comme principal argument le fait qu'elles choisissaient cette vie de femme au foyer.

Réalisation :
ESS France,
Observatoire national de l'ESS,
Février 2022



CONSEILS ET RÉFLEXIONS

COMMENT S'IMPLIQUER DANS LA CAUSE FÉMINISTE ?

“Le faire!”

Pour Anne-Cécile Mailfert, le féminisme va permettre de comprendre d'où viennent les inégalités entre les femmes et hommes, que ces inégalités génèrent un certain nombre de violences et qu'il faut y apporter des réponses.

Chacun aura une manière différente de s'investir, que ce soit sur le terrain en contact avec les personnes (par le bénévolat notamment), ou dans des démarches plus revendicatives dans des associations œuvrant pour des changements sociétaux. Pour Anne-Cécile Mailfert, il faut faire l'expérience de plusieurs associations pour décider dans laquelle on se sent le plus à l'aise.

COMMENT NE PAS SE FATIGUER QUAND NOUS SOMMES MILITANTS ?

Souvent, les personnes qui s'impliquent dans les causes féministes ont été à un moment victime des violences masculines. Cette sensibilité couplée avec l'urgence de la lutte aboutit au fait qu'il est facile de tomber dans l'excès du don de soi. Anne-Cécile Mailfert nous rappelle que la lutte pour l'égalité est un marathon, que ces problèmes ne se régleront pas en quelques années. Il faut ainsi prendre soin de soi et de ceux autour de nous pour pouvoir tenir dans la durée. Ses conseils : aller dans la nature, débrancher des réseaux sociaux, dormir, prendre du recul, lire des livres et regarder des films qui n'ont rien à avoir avec notre lutte.

ENJEUX D'UN MATRIMOINE :

Pour Anne-Cécile Mailfert, il est très important de connaître son matrimoine : les femmes qui le composent, comprendre ce qu'elles ont fait et d'apprendre d'elles pour transmettre les savoirs. Anne-Cécile Mailfert est dans une logique intergénérationnelle et la composition de la Fondation des Femmes reflète cet engagement.

Le projet Matrimoine bénéficie du soutien de





HAFFOUSSOITI SOULAIMANA



J'ESPÈRE QU'AUSSE LONGTEMPS QU'IL Y AURA DES ENFANTS,
VILLAGE WEBSIT SERA LÀ POUR LEUR OUVRIRE UNE FENÊTRE VERS LE
RÊVE, L'IMAGINAIRE ET LES PRÉPARER VERS LE MONDE EXTÉRIEUR



ASSOCIATION

LECTURE

JEUNESSE

MAYOTTE

CULTURE

PATRIMOINE

Depuis 2010 : Bibliothécaire
Direction du Livre et de la Lecture Publique (DLLP)

Depuis 2006 : Fondatrice et Présidente
Association Village Websit

2007-2010 : Assistante de direction
Mairie de Chirongui

2003-2006 : BTS assistant de direction
Toulouse

2001 : Baccalauréat littéraire
Lycée de Sada à Mayotte

Haffoussoitte Soulaimana grandit à Tsimkoura dans la commune de Chirongui à Mayotte. Au collège, elle se passionne pour les livres et gagne un concours de lecture. Le prix de ce concours est le livre La Reine des Neiges, c'est son premier livre, elle le conservera longtemps.

Après son baccalauréat littéraire, elle part en métropole poursuivre une licence de littérature anglaise. Elle y découvre l'Université et les problématiques des étudiants et étudiantes mahorais en métropole : l'éloignement, le froid et les difficultés scolaires. L'apprentissage durant son année universitaire est difficile, d'autant plus que ses études sont périodiquement interrompues par les grèves étudiantes contre la réforme LMD (Licence, Master, Doctorat) de 2002.

Haffoussoitte Soulaimana se réoriente vers un BTS d'assistante de direction (maintenant assistante de manager), qui est aussi enrichissant qu'utile. Pendant son BTS, elle façonne son futur projet, l'association Village Websit. Elle rentre à Mayotte et effectue un mois plus tard les formalités administratives pour créer l'association.

En parallèle de la gestion de l'association, Haffoussoitte Soulaimana est assistante de direction à la mairie de Chirongui, sa commune, puis rejoint en 2010 la bibliothèque départementale, plus loin de chez elle, comme bibliothécaire. Les activités de l'association s'accroissent, bientôt elle n'a plus de temps libre et décide de recruter afin de garder un équilibre entre vie personnelle, professionnelle et engagement bénévole. Elle continue à veiller sur l'association, en y passant tous les jours, soit avant ou après son travail à la bibliothèque.





ENGAGEMENT DANS L'ESS

L'association Village Websit nait suite à plusieurs constats. Premièrement, la fracture scolaire : selon les données de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), en 2015, 51% des jeunes à Mayotte sont en situation d'illettrisme. Deuxièmement, la fracture numérique : en 2019, 17% de la population est en situation d'illectronisme, ou illettrisme numérique (source : Insee première n°1780) et de nombreuses familles n'ont pas d'ordinateurs ni accès à Internet. Troisièmement, il faut renforcer la connaissance des jeunes de leurs culture, histoire et patrimoine.

L'association porte ainsi trois volets :

- Le volet **LECTURE** comporte des jeux et des clubs de lecture ;
- Le volet **PATRIMOINE ET CULTURE** propose des ateliers gastronomiques et des sorties afin que les jeunes s'approprient l'histoire, la culture et le patrimoine de l'île pour les revendiquer avec fierté et amour. Ces événements se déroulent souvent lors de journées intergénérationnelles où les enfants viennent accompagnés des membres de leurs familles ;
- Le volet **NUMÉRIQUE** accompagne les adhérents dans leur utilisation du numérique pour éviter la fracture tout en sensibilisant à ses dangers.

Village Websit permet aussi aux jeunes d'organiser des événements : spectacles de fin d'année, concerts et événements dansants. A chaque événement, Haffousoiti Soulaïmana tient une table avec des livres et propose des lectures pour les plus petits. L'association est devenue la bibliothèque du village et surtout un lieu de vie : "Maintenant, à Tsimkoura, tous les enfants lisent facilement".

Réalisation :
ESS France,
Observatoire national de l'ESS,
Février 2022



FEMMES INSPIRANTES

Afin de promouvoir l'égalité auprès des enfants, Haffousoiti Soulaïmana leur raconte les histoires des pionnières du village. En 1980 et 1982, Latufa Ousseni et Kourati Yousouffa deviennent les premières femmes à quitter Tsimkoura pour poursuivre leurs études hors de Mayotte. Amina Ousseni, aujourd'hui retraitée, est recrutée en 1981 comme secrétaire à la mairie de Chirongui et devient la première femme fonctionnaire à Tsimkoura. En 2007, quand Haffousoiti Soulaïmana est une jeune recrue à la mairie, Amina Ousseni remarque qu'elle travaille sans relâche et lui conseille : "Quand tu travailles pour un monde meilleur, il y a toujours de quoi faire. Alors fais tes heures et rentre chez toi afin de pouvoir revenir demain".



LA SOCIÉTÉ MAHORAISE : MATRILINÉAIRE ET MATRILOCALE

Haffousoiti Soulaïmana nous fait part du rôle des grands-mères à Tsimkoura : "Elles sont les piliers de la vie familiale" dit-elle. En effet, la société mahoraise est matrilinéaire et matrilocale : les enfants héritent des biens de leur mère, et ce sont les maris qui emménagent avec la famille de leur nouvelle conjointe. Bien que Mayotte soit souvent représentée comme étant une société matriarcale, la réalité est plus complexe. En effet, de nombreuses inégalités liées au genre persistent : même si le taux de réussite au baccalauréat est équivalent entre les filles et les garçons, 33% des femmes sont au chômage (contre 23% des hommes) et les femmes ont deux fois plus souvent des contrats de travail à durée déterminée (CDD) que les hommes (source : Insee Flash Mayotte n°46, 2017).



LECTURES & RESSOURCES

- **La dame des livres, de Heather Henson**
Ce livre pour tous les âges rappelle à Haffousoiti Soulaïmana son propre rôle à Tsimkoura.
- **Mayotte, Rencontre de peuples et de civilisations, de Nassur Attoumani**
Cette bande dessinée de Nassur Attoumani retrace l'histoire de l'île avant la colonisation par la France tout en relatant l'histoire française au même moment. Haffousoiti Soulaïmana est fière de voir que l'association Village Websit est sur les traces des grands auteurs mahorais : écrire l'histoire et la rendre accessible aux jeunes afin d'en assurer sa transmission.

Le projet Matrimoine bénéficie du soutien de





ANNABELLE Grousset

« JE N'AI JAMAIS TRAVAILLÉ POUR L'ARGENT, J'AI TOUJOURS TRAVAILLÉ POUR LE PROJET, POUR L'ENGAGEMENT, POUR CE QUE M'APPORTAIT LE TRAVAIL. C'EST CE QUI FAIT, JE PENSE, QUE JE SUIS HEUREUSE AU QUOTIDIEN. »

ACCESSIBILITÉ

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

ASSOCIATION

ESUS

CRÉATION D'ENTREPRISE

2016 : Créatrice et gérante
APA de Géant

2010-2015 : Conseillère technique
départementale puis coordinatrice régionale
FFSA (Fédération Française du Sport Adapté)

2001-2009 : Enseignante en activités
physiques adaptées

1999 : Master STAPS mention APA (activités
physiques adaptées)
Université de Montpellier

Après une enfance très sportive (environ 18h de gymnastique par semaine), Annabelle Grousset envisage très tôt une vie professionnelle en lien avec le sport. À la suite de son parcours en UFRSTAPS (Licence et Master STAPS) et des stages en milieu scolaire auprès de collégiens et lycéens, Annabelle souhaite orienter son projet professionnel autour de la pratique sportive et du handicap. Elle travaille avec des associations auprès de personnes atteintes de maladies psychiques, de troubles physiques et mentaux afin de leur proposer des activités sportives adaptées en tant qu'enseignante en APA. Elle trouve dans ce travail un sentiment profond d'utilité.

Annabelle Grousset souhaite ensuite créer une entreprise afin d'être son propre employeur et de pouvoir prendre les décisions au quotidien. Elle crée donc APA de Géant, une société commerciale de l'ESS, agréée "Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS)".

En plus de son entreprise, Annabelle est engagée dans son agglomération, en tant que membre du conseil de développement où elle est co-responsable de la commission Sport et Culture. Elle est aussi responsable technique du secteur féminin dans un club de gymnastique. C'est dans ce club sportif qu'elle rencontre en 2006 Aude Jacquemart qui deviendra son associée pour la création d'APA de Géant. Elle est aussi mère de deux adolescents.





ENGAGEMENT DE L'ESS

APA de géant est une entreprise qui porte le projet d'inclure tous les publics dans l'activité physique. Grâce à des cours en petits groupes, des individus éloignés d'une pratique sportive régulière peuvent faire communauté et avoir une meilleure santé. Afin d'être accessible pour toutes et tous, les cotisations des pratiquants sont allégées en fonction de leurs revenus grâce à des aides de ministères et de fondations. Pour Annabelle Grousset, l'Activité Physique Adaptée c'est « se remettre en cause, réfléchir, ne pas s'arrêter au premier échec ni à la première réussite ».



L'AGRÈMENT ESUS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014 a mis en place l'agrément ESUS qui est venu rénover l'agrément "entreprise solidaire" déjà existant. Pour avoir l'agrément ESUS, l'entreprise doit remplir deux conditions : faire partie de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, fondations, mutuelles, et sociétés commerciales de l'ESS) et avoir une activité d'utilité sociale (soutien à des personnes en situation de fragilité, lutte contre les inégalités et exclusions, préservation du lien social, renforcement de la cohésion territoriale). Certaines entreprises de l'ESS sont agréées de droit (insertion par l'activité économique, hébergement d'urgence, etc.) mais doivent toutefois faire une demande d'agrément auprès de leur DREETS. Comme APA de Géant est un établissement d'accompagnement aux personnes en situation de handicap, elle est agréée de droit.

L'agrément ESUS permet un accès facilité à des financements issus de l'épargne solidaire, mais aussi à des dispositifs comme le DLA ou les services civiques. L'agrément offre aussi une reconnaissance de l'utilité sociale de l'entreprise ESS qui lui permet de renforcer son dialogue avec ses partenaires publics ou privés.

Réalisation :
ESS France,
Observatoire national de l'ESS,
Janvier 2022



LA VALEUR DU TRAVAIL

Annabelle Grousset ne veut pas spéculer sur la valeur de son entreprise. Elle n'a pas fait appel à des investisseurs, qui attendraient des dividendes et ainsi influeraient sur ses choix, pour financer son projet ; elle a été soutenue par l'association Essonne Active qui l'a aidé à trouver un prêt pour accompagner la croissance de l'entreprise trois ans après l'ouverture. L'entreprise a une croissance modérée mais contrôlée et emploie quinze salariés. Son objectif est de leur offrir un salaire et un emploi du temps décent en CDI.



CONSEILS ET RÉFLEXIONS

« AVANT DE DEVENIR ENTREPRENEURE IL EST IMPORTANT DE SE CONSTRUIRE EN TANT QUE PROFESSIONNELLE »

Annabelle Grousset a travaillé avec beaucoup de publics dans plusieurs associations avant de créer APA de Géant, ce qui lui permet aujourd'hui d'avoir une entreprise qui prend en charge des individus de la crèche à l'EHPAD. Puisqu'elle a développé une forte connaissance des enjeux quotidiens de la pratique sportive adaptée, elle peut se concentrer sur l'aspect « gestion d'entreprise ».

TRAVAILLER POUR UN PROJET ET PAS TANT POUR L'ARGENT POUR « NE PAS TRAINER LES PIEDS EN ALLANT TRAVAILLER »

Annabelle Grousset a voulu se créer un emploi, bien sûr, mais ce qui la motive à se réveiller chaque matin c'est le projet : aider des personnes en situation de handicap, qui sont isolés et qui pourraient profiter d'une activité physique et sociale régulière.

« SI NOUS CHANGIONS DE PARADIGME, TOUTES LES ENTREPRISES POURRAIENT AVOIR UNE PETITE CROISSANCE CONTRÔLÉE ET RÉELLE »

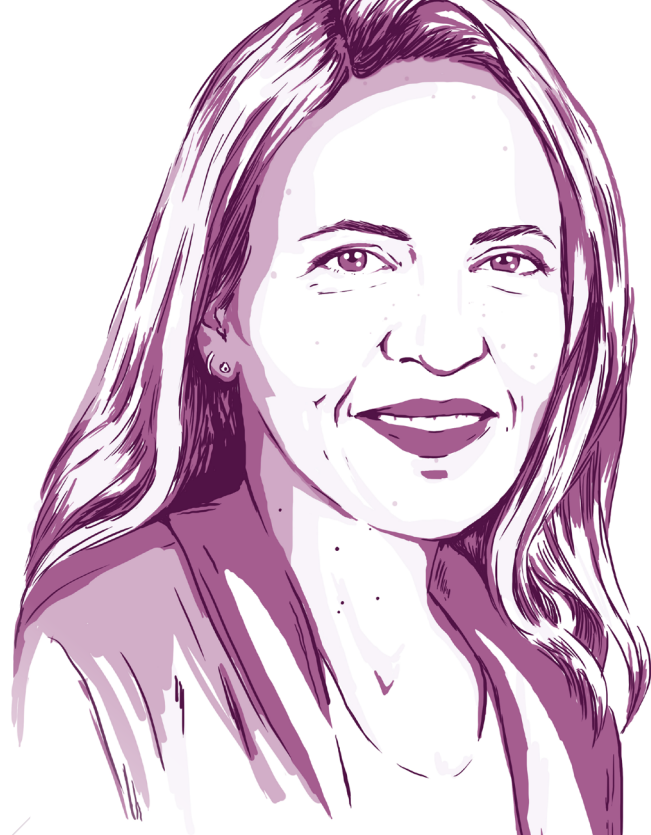
Être utile aux autres, voilà le sens qu'Annabelle Grousset donne à son travail. Elle travaille pour une vision de la société qui fait écho aux valeurs de partage et de vivre ensemble, et non pour produire des richesses. Selon elle, une croissance modérée permet une quête de sens que l'impératif de la production de richesses ne permet pas. Ce sont ses parents et grands-parents, toujours très investis dans plusieurs associations, qui ont influencé sa vision de la société, et de l'engagement personnel au service de tous.

L'ÉQUILIBRE À LA MAISON FAVORISE L'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL

Annabelle Grousset et son mari partagent toutes les tâches, du ménage jusqu'aux réunions parents-professeurs. Son partenaire et elle ne sectorisent pas les tâches selon le genre, leur partage se fait au gré des besoins, "quand l'un fait quelque chose l'autre fera autre chose, il n'est pas question de compter les points".

Le projet Matrimoine bénéficie du soutien de





MARIE-LAURE *Cuvelier*

« NOUS POUVONS DIRIGER AUTREMENT,
NOUS POUVONS FAIRE DES ENTREPRISES EN
METTANT L'HUMAIN AU CŒUR DU SYSTÈME. »

COOPÉRATIVE

ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

TIERS-LIEUX

CONSEILS AUX ENTREPRISES

2021 : Conseillère régionale déléguée
Région Nouvelle-Aquitaine

2020 : Consultante indépendante
Coopérative Smart

2019 : Secrétaire générale
France Tiers-Lieux (mandat bénévole)

2011 – 2019 : Cogérante, cofondatrice et
directrice du développement
SCIC Coopérative des Tiers-Lieux

2009-2014 : Consultante en communication
CAE, Coop'Alpha

1998-2009 : Carrière "corporate" en agences
de publicité puis directrice d'agence web

Marie-Laure Cuvelier commence sa carrière dans la publicité pour des multinationales où "l'humain ne compte pas", la dichotomie entre ses valeurs personnelles et son activité professionnelle engendre un burn-out. Elle quitte son travail en quête de sens et fait le tour du monde avec son compagnon.

Revenue à Bordeaux en 2006 afin d'être plus proche de sa famille, elle intègre une agence web et devient sa directrice opérationnelle. L'agence rencontre des difficultés, Marie-Laure Cuvelier doit licencier dix-sept personnes et la société ferme. Elle se tourne alors vers les études, et fait un master d'audit et conseil en communication, ce qui lui permet de s'intéresser à des écrits sociologiques et d'aiguiser son esprit critique. Elle est ensuite accompagnée par l'APEC pour trouver un emploi, mais elle ne veut pas retrouver le salariat ni monter une entreprise seule. Son accompagnatrice lui parle alors d'une coopérative d'entrepreneurs (CAE - coopérative d'activité et d'emploi) à Bordeaux. C'est une révélation : l'équipe est militante et Marie-Laure Cuvelier découvre l'économie sociale et solidaire.

En tant que consultante à son propre compte au sein de cette CAE, Marie-Laure Cuvelier choisit les structures à accompagner en fonction des valeurs qu'elles portent. Elle s'implique aussi dans les instances de gouvernance de la coopérative. Néanmoins, elle travaille encore depuis chez elle et le lien social lui manque. Elle crée alors le Node, un espace de coworking à Bordeaux porté par l'association Aquinum et soutenu par la Ville de Bordeaux.





LA CRÉATION DE TIERS LIEUX

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ? Pour Marie-Laure Cuvelier, c'est "endroit d'émancipation personnelle et collective. D'abord un lieu d'activité, amateur ou professionnelle, où les individus peuvent se réaliser par le collectif".

Avant de créer le Node, Marie-Laure Cuvelier veut un espace de travail afin de continuer ses activités dans une CAE tout en travaillant dans un bureau physique. Elle rencontre alors plus de 300 personnes qui s'intéressaient aux mêmes sujets sur la région bordelaise et a organisé des rencontres au cinéma associatif Utopia. Parallèlement, la création de l'association Aquinum permet de trouver un cadre favorable pour porter un projet de coworking, et c'est ainsi que le Node est né à Bordeaux en 2012 (il existe toujours, rue des Faussets dans le quartier St Pierre).



LECTURES & RESSOURCES

• Ouvrages

Les femmes aussi sont du voyage, Lucie Azema
Entreprendre et diriger autrement,
Bernard Caminel
Le chemin le moins fréquenté, Scott Peck

• Revues

Alternatives Economiques
Revue Internationale de l'économie sociale (RECMA)

• Podcasts

Antidote ESS
Les couilles sur la table, et surtout
l'épisode L'entreprise, ce monde d'hommes

Sous le soleil de platon , et surtout l'épisode Comment guérir du ressentiment avec la philosophe Cynthia Fleury

EN 2011, Marie-Laure Cuvelier cofonde avec Lucile Aigron la Coopérative Tiers-Lieux, association puis SCIC, qu'elle codirige jusqu'en 2019. Depuis 2019, elle est secrétaire générale de l'association France Tiers-Lieux et travaille parallèlement en tant que consultante au sein d'une coopérative (Smart) où elle accompagne la création de Tiers-Lieux et aide des collectifs à devenir des coopératives. Depuis 2021, Marie-Laure Cuvelier exerce aussi la fonction de conseillère régionale déléguée à l'ouverture de l'action régionale en Nouvelle-Aquitaine.



CONSEILS ET RÉFLEXIONS

L'HISTOIRE EN HÉRITAGE

Fille de fonctionnaires, avec un père jeune retraité devenu président d'un club de foot associatif, petite-fille de cheminot et d'ouvrier d'Etat, Marie-Laure Cuvelier a grandi dans une famille d'origine modeste et a très tôt connu le monde associatif. En travaillant dans des grandes agences de pub et notamment quand elle dut licencier, elle ressentit un fort conflit de loyauté par rapport à son histoire familiale. En découvrant l'ESS, elle retrouva une concordance avec son héritage familial, en remettant du sens dans sa vie professionnelle et en ayant plus de temps et de flexibilité pour sa vie personnelle. L'équipe salariée de la SCIC Coopérative Tiers-Lieux était entièrement féminine, ce qui créa sans l'avoir décrété un environnement compréhensif : il n'y avait par exemple pas de honte ou de pression sociale à dire que certaines devaient quitter la réunion plus tôt pour aller chercher leurs enfants à l'école. Sur les liens entre l'histoire familiale et les actes de la vie et notamment la réalisation professionnelle, Marie-Laure Cuvelier conseille la lecture de l'ouvrage « L'histoire en héritage, roman familial et trajectoire sociale » de Vincent de Gaulejac, qui parle du lien entre l'histoire familiale et les actes de la vie.

POUR CRÉER SON PROPRE TIERS-LIEU OU CHANGER DE CHEMIN VERS L'ESS, IL FAUT :

1. Se former et faire des rencontres

Faire des rencontres avec des salariés, bénévoles et dirigeants de l'ESS est indispensable avant de se lancer dans l'ESS ou de créer son tiers-lieu. Se former peut aussi aider à se poser les bonnes questions, à "bifurquer", et notamment à créer des tiers-lieux viables et pérennes. Marie-Laure Cuvelier a notamment suivi une formation de dirigeante d'entreprise de l'ESS à l'IFOCAS (institut de formation des cadres du social).

2. Veiller à l'équilibre entre le bien-être des salariés et la stabilité de la structure.

Marie-Laure Cuvelier a connu des modèles d'entreprise très différents, de l'entreprise ultra-libérale qui ne se préoccupe aucunement des humains à tout le contraire où le bien-être des salariés est tellement prioritaire que ça met en péril la structure. C'est cette recherche d'équilibre qui fait avancer Marie-Laure Cuvelier.

Réalisation :

ESS France,
Observatoire national de l'ESS,
novembre 2021



Le projet Matrimoine bénéficie du soutien de





LAURENCE
Lepetit

« LA LIBÉRATION DE LA PAROLE DES
FEMMES SERT À CRÉER UN MILIEU DE
TRAVAIL PLUS ÉGALITAIRE. »

GÉNÉROSITÉ

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

ASSOCIATION

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Depuis 2019 : Déléguée générale
France Générosités

2013-2019 : Secrétaire générale puis
directrice du développement international
Cartooning for Peace

2008-2010 : Adjointe à la Déléguée Générale
Patrimoine sans frontières

2007-2008 : Attachée culturelle
Ambassade de France en Bosnie-Herzégovine,
Ministère des Affaires étrangères et européennes

2001-2007 : Maîtrise de droit et d'histoire
de l'art - Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Master
en politiques culturelles à l'Université de
Warwick (Angleterre)

Après sa maîtrise, Laurence Lepetit s'engage pendant un an en tant que bénévole dans les programmes de Patrimoine sans frontières, notamment dans les Balkans. Cet engagement lui donne la matière pour son mémoire de Master sur l'instrumentalisation du patrimoine dans les conflits armés en ex-Yougoslavie. Après un an passé comme attachée culturelle à l'Ambassade de France en Bosnie-Herzégovine, Laurence Lepetit retrouve Patrimoine sans Frontières en tant qu'adjointe à la Déléguée Générale. Son travail avec l'association se concentre principalement sur la restauration du patrimoine au Kosovo, en Albanie et en Macédoine. Elle pilote des programmes composés d'équipes internationales majoritairement masculines de 30 ou 40 ans son aînée. Des projets passionnants mais difficiles où il a fallu batailler pour piloter les équipes et convaincre les autorités locales de la légitimité des projets.

De 2013 à 2019, Laurence Lepetit travaille pour l'association Cartooning for Peace, qui soutient la liberté d'expression et la démocratie à travers le monde par le dessin de presse. Avec cette association, Laurence Lepetit impulsera un programme pédagogique pilote dans neuf pays dans des écoles puis les prisons. Les dessins sont le point de départ pour parler de la démocratie et de la liberté d'expression, ainsi que l'égalité des genres et des relations de pouvoir.

Depuis 2019, Laurence Lepetit est la déléguée générale de France Générosités, un syndicat représentant les organisations faisant appel à la générosité du public. Laurence Lepetit défend les spécificités des organisations non lucratives dont l'activité est assise en tout ou partie sur la générosité en s'appuyant sur les données produites par France Générosités.





LA GÉNÉROSITÉ

La générosité est un mode de financement d'organisation par le don (de temps, de compétences ou d'argent). Les organisations associatives ou les fondations peuvent s'appuyer sur cette ressource pour mettre en œuvre certaines de leurs activités.

Faire appel à la générosité sert plusieurs objectifs : cela permet à une organisation d'avoir une plus grande indépendance d'actions par rapport à une autre qui serait uniquement financée par des subventions publiques, par exemple à l'international en cas de tensions géopolitiques.

La générosité permet aussi de financer et de défendre des causes dans l'angle mort des politiques publiques, de donner plus de moyens à des causes oubliées, telle que la recherche sur le virus du SIDA dans les années 1980 ou plus récemment la cause environnementale.

La générosité rend possible le développement d'innovations sociales, et notamment de tester des dispositifs complémentaires des politiques publiques qui une fois leur efficacité prouvée pourront être développés à plus grande échelle (soutien à la réinsertion des détenus, réinsertion des jeunes sortants de l'Aide sociale à l'enfance, etc.)



CHIFFRES CLÉS

Le secteur associatif c'est
22 MILLIONS de bénévoles,
8 MILLIONS de salariés
8,5 MILLIARDS de dons.

Sources :

Le Paysage associatif français, mesures et évolutions, V. Tchernonog et L. Prouteau, Editions Dalloz.

Le Panorama des générosités, Observatoire de la Philanthropie de la Fondation de France, Septembre 2021.

Réalisation :
ESS France,
Observatoire national de l'ESS,
novembre 2021



FEMMES INSPIRANTES

Les femmes de sa famille sont toutes remuantes et engagées et en premier lieu ses deux grands-mères

Sa grand-mère maternelle était une mère célibataire, pharmacienne qui avait choisi la voie de l'indépendance sociale et financière dans la société très conservatrice des années 50. Elle était convaincue qu'une femme doit rester maîtresse de son destin. Son autre grand-mère eut un parcours de vie plus traditionnel. Issue d'un milieu paysan et très catholique, elle a été obligée d'arrêter l'école après son certificat d'études (l'école primaire) alors que son frère poursuivait ses études pour devenir ingénieur. Très engagée dans de nombreuses associations notamment pour l'éducation des jeunes, Laurence Lepetit apprend d'elle le sens du devoir et de l'engagement.



CONSEILS ET RÉFLEXION

Afin de créer un milieu du travail plus égalitaire, la libération de la parole (la capacité à s'adresser à un supérieur hiérarchique en cas de problèmes, puis la capacité des managers à gérer ex-post ces problèmes), est un préalable. Des formations aux différentes formes que peuvent prendre le sexisme au travail sont aussi nécessaires. Le sexisme ordinaire est tellement insidieux qu'il peut être difficile de déconstruire des habitudes bien ancrées.

Les structures ont aussi leur rôle à jouer : des congés paternités valorisés et facilités, une vigilance par rapport aux heures de réunions, à la circulation de la parole en réunion sont des points importants. Pour faciliter l'engagement associatif des femmes dans les fonctions bénévoles, la possibilité de partager un mandat permettrait de proposer un meilleur équilibre entre une vie professionnelle, personnelle et associative (Voir propositions du rapport sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESS du Conseil supérieur de l'ESS)

Laurence Lepetit a toujours été transparente sur ses ambitions professionnelles et maternelles. Mère depuis peu d'un troisième enfant, elle est convaincue que l'engagement n'empêche pas l'équilibre : "un enfant épanoui c'est une mère épanouie, c'est une vie professionnelle équilibrée".

Le projet Matrimoine bénéficie du soutien de





ÉLISA
Braley

« FACE AUX ENJEUX DES INÉGALITÉS FEMMES-
HOMMES, IL FAUT TRAVAILLER EN COLLECTIF
POUR NE PAS SE DÉCOURAGER. »

RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE

ESS

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

OBSERVATOIRE

COLLECTIF DE FEMMES

2015 : Présidente de la Commission
Égalité Femmes-Hommes du CSESS

2014 : UNIFORMATION
Responsable projets et études et adjointe au
directeur des ressources

2009-2014 : CNCRESS
Responsable de projets

2011 : Cofondatrice du collectif Femmes
ESS

2003 : Master en sciences de
l'éducation, de l'information et de la
communication, Paris 3 - Sorbonne Nouvelle

Elisa Braley s'intéresse à l'éducation et aux médias pendant un master de recherche en sciences de l'information, de l'éducation et de la communication. Elle travaille d'abord sur l'éducation aux médias, avant de découvrir la diversité de l'écosystème associatif et plus particulièrement ceux de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) et de la solidarité internationale.

Après avoir travaillé dans une association étudiante de jeunesse et d'éducation populaire pendant trois ans, elle rejoint en 2009 le Conseil national des Chambres régionales de l'ESS (CNCRESS), réseau qui fédérait et animait les CRESS. Pendant 5 ans, elle prit part à différents projets dont celui de la mise en place de l'Observatoire national de l'ESS, lieu de capitalisation et de production de données sur les entreprises et emplois dans l'ESS.

Elisa Braley travaille actuellement à UNIFORMATION, OPCO de la Cohésion sociale, où elle est adjointe du directeur des ressources et responsable du pôle projets et études. Elle pilote des projets nationaux et de la production d'études qui servent à orienter les actions de formation dans l'ESS œuvrant dans différents sujets, comme la lutte contre l'illettrisme, la médiation sociale, l'inclusion numérique et la transition écologique.





COMBATS POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS L'ESS

En juin 2011, au Palais Brongniart, où se tiennent les Etats généraux de l'Economie Sociale et Solidaire (5000 personnes), l'équipe du CNCRESS (dont Elisa Braley faisait partie), se rendit compte que les tribunes étaient tenues presque uniquement par des hommes, alors même qu'environ 68% des salarié.e.s de l'ESS sont des femmes. Ce manque de visibilité des femmes, les incita à créer les Dames de l'ESS, un groupe de femmes cadres dans l'ESS pour travailler sur ces constats et leurs causes. Ce groupe s'est ensuite élargi pour devenir le Collectif FemmESS.

EN 2014, Le collectif FemmESS réussit à faire introduire dans la loi Hamon sur l'économie sociale et solidaire, la notion de parité dans les instances supérieures de l'ESS (tel que le Conseil supérieur de l'ESS ou le Conseil supérieur de la Coopération).

Le Conseil supérieur de l'ESS est aussi chargé d'établir tous les trois ans un rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS et de formuler des propositions pour notamment assurer la parité entre les femmes et les hommes dans toutes les instances élues des entreprises de l'ESS. Pour Elisa Braley, poser le principe de l'égalité femmes-hommes dans la loi sur l'ESS a été une grande réussite. C'est important pour elle de « mettre l'économie sociale et solidaire face à ses paradoxes », c'est-à-dire ne pas prendre les valeurs de démocratie et d'égalité comme acquises seulement parce que nous sommes dans l'ESS, mais s'interroger sur ses pratiques.

DEPUIS 2015, Elisa Braley porte le mandat de Présidente de la commission égalité femmes-hommes du Conseil supérieur de l'ESS (CSESS) dont les travaux ont permis de sensibiliser et de faire avancer le sujet de l'égalité femmes-hommes au sein de l'ESS par l'intermédiaire de l'écriture des deux rapports triennaux, dont le second vient de paraître en octobre 2021 (à lire ici).de dépendance ou de discriminations.

EN 2017, elle devient également administratrice de la Fondation Up qui soutient des projets dans l'ESS contribuant à renforcer le pouvoir d'agir de personnes en situation d'isolement,



CONSEILS ET RÉFLEXION

TRAVAILLER ENSEMBLE PERMET DE PERSÉVÉRER

Quand Elisa Braley cofonde le collectif FemmESS en 2011, elle ne pensait pas être sur les mêmes sujets dix ans plus tard, mais le temps institutionnel est long et le progrès est laborieux. Pour ne pas se décourager, elle préconise d'identifier les personnes qui travaillent déjà sur le sujet afin d'avancer en collectif. C'est au sein du collectif FemmESS qu'Elisa Braley fit la rencontre de Scarlett Wilson-Couvoisier (l'initiatrice du Matrimoine de l'ESS) qui la marqua avec son « envie d'agir indéfectible ». Après l'identification de ses partenaires de combats, Elisa Braley préconise de déterminer où l'on se sent d'agir, que ce soit sur le terrain, au niveau institutionnel ou dans la recherche parce que, dit-elle, « Il faut des forces vives à tous les niveaux ».

LES MANDATS : UNE QUESTION D'ÉGALITÉ

Pour promouvoir la participation des femmes dans les instances gouvernantes de structures de l'ESS, Elisa Braley conseille de rendre possible les co-présidences et co-vice-présidences, c'est-à-dire pouvoir être deux sur le même mandat, et avoir un homme et une femme pour chaque poste assure plus la parité. Mettre en place des limites de mandats permet aussi de renouveler régulièrement les membres des instances de gouvernance et de s'interroger sur les profils et rôles attendus dans une démarche plus inclusive.

Réalisation :

ESS France,
Observatoire national de l'ESS,
octobre 2021



Le projet Matrimoine bénéficie du soutien de





MAUD *Sarda*



AVEC LABEL EMMAÛS, ON VEUT PROUVER QUE L'ON PEUT S'INSCRIRE DANS UN MILIEU TRÈS CONCURRENTIEL ET CAPITALISTE COMME LE E-COMMERCE EN REPRENANT UN MODÈLE DE PARTAGE TOTAL DE LA RICHESSE ET DU POUVOIR.



COOPÉRATIVE

INSERTION SOCIALE

E-COMMERCE

ECONOMIE CIRCULAIRE

2020 : Mouvement Impact France
Administratrice

2016 : Label Emmaüs
Cofondatrice et directrice de la coopérative

2010 : Emmaüs France
Responsable nationale économie solidaire

2009 : Fondation Accenture
Chargée de mission

2005 : Master à l'EDHEC Business
School et Présidence de l'association
humanitaire AIDE EDHEC

Née en Guadeloupe, Maud Sarda grandit en étant sensible aux inégalités et s'implique très tôt dans des projets humanitaires. Elle intègre l'école de commerce de l'EDHEC Business School en 2001 et devient la présidente de l'association humanitaire Aide EDHEC. Certaines missions comme l'électrification d'un village à Madagascar, sans pour autant former les habitants localement à entretenir l'installation, la laissent insatisfaite.

Plus tard, elle passe plusieurs mois dans un village en Inde où elle découvre le micro-crédit, sur lequel elle écrit son mémoire de fin d'études. Le développement de l'indépendance que le micro-crédit offre, lui apprend les ressorts de l'économie au service du développement.

Après ses études, Maud Sarda travaille chez Accenture pendant 5 ans, dont une dernière année en mécénat de compétences avec la fondation au sein de l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (Ansa), où elle rencontre celui qui devient son responsable à Emmaüs France. Après 5 ans à la tête de réseau du mouvement Emmaüs, Maud Sarda co-fonde le Label Emmaüs, une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) qui prolonge les activités et les valeurs d'Emmaüs sur le web, formant des personnes éloignées de l'emploi aux métiers de la vente en ligne, avec la volonté de rendre le web plus solidaire et éco-responsable.

En parallèle de ses activités professionnelles, Maud Sarda est membre du conseil d'administration de Mouvement Impact France (le mouvement des entrepreneurs sociaux) au sein duquel elle représente les associations historiques et apporte sa vision d'une économie au service des citoyens et de la planète, ce qu'elle considère être l'action d'Emmaüs depuis 70 ans.





ENGAGEMENT DANS L'ESS

À Emmaüs France, Maud Sarda retrouve les mêmes principes de développement de l'autonomie qu'elle a découvert en Inde avec le microfinancement. Emmaüs n'est pas une association caritative, elle porte comme projet le développement de l'autonomie en proposant aux compagnons (les personnes qui vivent et travaillent au sein des communautés Emmaüs) de devenir acteurs. Les compagnons peuvent également s'impliquer dans les instances, jusqu'à 25% des postes au sein des conseils d'administration.

LABEL EMMAÜS :

L'E-COMMERCE PAS COMME LES AUTRES

Des petites équipes composées de compagnons, bénévoles et souvent de jeunes en service civique, tiennent une e-boutique à partir de laquelle les produits sont envoyés aux acheteurs. Les compagnons du Label Emmaüs, tout comme ceux travaillant dans les magasins Emmaüs, sont des personnes qui développent leur indépendance économique et leurs compétences pratiques grâce à ces activités, avec des personnes qui malgré des difficultés en français et avec le numérique réussissent à gérer toutes les étapes de la vente en ligne (prise de vue des produits, rédaction web, gestion d'un back office informatique, conditionnement des colis...).

De plus, l'impact carbone de la vente en ligne sur Label Emmaüs est faible car une grande partie des emballages est issue de la récupération, la livraison est mutualisée en points relais, sans compter que seuls des produits d'occasion sont mis en ligne.

D'AUTRES INITIATIVES DE LABEL EMMAÜS

Tréma : plateforme web de vente d'objets par des particuliers qui donnent les recettes de la vente à des projets solidaires

Label Ecole : école formant gratuitement des demandeurs d'emploi aux métiers de vente en ligne

Label Touche : agence digitale inclusive (les salariés sont en insertion et sont d'anciens apprenants de Label école) qui développe des sites internet pour des clients



FEMMES INSPIRANTES

Maud Sarda n'a pas forcément eu beaucoup de femmes inspirantes dans son parcours, ayant traversé jusqu'à la création de Label Emmaüs des univers très masculins, aussi bien dans le conseil que dans le mouvement Emmaüs, mais elle croise depuis quelques années plusieurs femmes entrepreneures dans le secteur à impact, comme Eva Sadoun (LITA), Julia Faure (LOOM), Alice Barbé (SINGA) et beaucoup d'autres, qui sont de vraies sources d'inspiration!



CONSEILS ET RÉFLEXION

L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL

Pour de jeunes qui veulent faire de l'entrepreneuriat social (développer une activité entrepreneuriale visant un impact social ou environnemental), Maud Sarda conseille de prendre le temps d'étudier ce qui s'est déjà fait. Être bénévole ou salarié dans une structure existante permet de bien identifier les parties prenantes avant de se lancer dans son propre projet, ce qui facilite ensuite l'insertion de cette nouvelle activité dans le territoire.

COMMENT PASSER D'UNE CARRIÈRE DANS UNE MULTINATIONALE À UN ENGAGEMENT PROFESSIONNEL DANS LE SOCIAL ?

1. Avoir des prétentions salariales à la hauteur de l'ESS
2. Rejoindre un réseau de mécénat de compétence afin de faire des connaissances, soit avec son employeur (beaucoup d'entreprises font du mécénat de compétences) soit le cas échéant avec une organisation telle que Passerelles et Compétences
3. Démystifier l'entrepreneuriat. Ce n'est pas nécessaire d'avoir l'âme entrepreneuse, c'est important de rester ouverte aux rencontres et d'avoir la capacité à saisir des opportunités. Maud Sarda rappelle les mots de l'Abbé Pierre : "Emmaüs c'est ce qui nous est arrivé" et "Il ne faut pas attendre d'être parfait pour faire quelque chose de bien".

Réalisation :
ESS France,
Observatoire national de l'ESS,
octobre 2021



Le projet Matrimoine bénéficie du soutien de





CHARLOTTE DUDIGNAC

« IL FAUT REVENIR À UNE ESS PLUS RADICALE, COMBATIVE. LES COMPROMIS AUXQUELS NOUS SOMMES PARFOIS RÉDUITS CONTRIBUENT À NOUS AFFAIBLIR. »

DESIGN

COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI

MUSIQUE

COOPÉRATION

COMMERCE ÉQUITABLE

2022-2023: Master spécialisé "Expert en stratégie d'innovation durable par le Design", ENSCI

2014-2022: Directrice du développement puis Directrice générale déléguée, Coopérer pour entreprendre

2010: Master 2 "Management de la qualité totale et du développement durable", Conservatoire National des Arts et Métiers

2003-2014: Responsable de la communication, Fédération artisans du monde, L'Atelier, Logeo, Inddigo

2003: DEA "Communications, Technologie, Pouvoir" Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Adolescente, Charlotte Dudignac se relie volontiers au monde par la lecture de romans. Ceux d'Alexandre Dumas, de René Barjavel... Sensible aux problématiques économiques et sociales (elle fera un baccalauréat ES), elle intègre tout d'abord une école supérieure de commerce avec l'idée de « comprendre le système de l'intérieur pour mieux le changer », y fait ses « éprouvantes et fondatrices » premières expériences professionnelles dans la grande distribution ou la télévision, et décide de poursuivre ses études. En 2003, elle rejoint Paris pour y faire un DEA de Sciences politiques spécialisé en communication. Elle se passionne alors pour le droit à la communication, l'histoire de la réappropriation populaire des médias, ou encore le traitement médiatique des mouvements sociaux. En 2003, elle obtient son premier emploi salarié : responsable de la communication à la fédération Artisans du Monde. Elle y restera 4 ans, et accompagnera de nombreuses campagnes de plaidoyer.

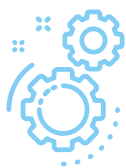
En 2007, l'Atelier, le centre de ressource sur l'économie sociale et solidaire en Ile-de-France se crée, elle en devient la première responsable de la communication avant de rejoindre Logéo, une société immobilière à vocation sociale. En parallèle, elle co-écrit avec François Mauger le livre La musique assiégée. D'une industrie en crise à la musique équitable, publié en 2008, pour mobiliser les musiciens sur leurs conditions de travail.

En 2010, afin de mieux maîtriser techniquement les enjeux environnementaux, Charlotte Dudignac obtient un deuxième master de développement durable puis intègre le premier cabinet de conseil et d'ingénierie spécialisé en développement durable.

En 2014, Charlotte Dudignac intègre Coopérer pour Entreprendre (CPE). Elle en est la directrice du développement jusqu'en 2018, puis devient directrice déléguée générale. Elle est également membre du Conseil d'orientation au Labo de l'ESS.

En septembre 2022, elle quitte ses fonctions pour faire un master spécialisé à l'Ecole nationale supérieure de création industrielle (ENSCI), afin de « faire du design sa troisième langue et approfondir les questions d'innovation publique et d'innovation sociale ».





ENGAGEMENT DANS L'ESS

COOPÉRER POUR ENTREPRENDRE

Coopérer pour entreprendre est une société coopérative d'intérêt collectif, dédiée à l'entrepreneuriat collectif, qui réunit 60 structures sociétaires, dont 50 Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE). Au sein de CPE ; Charlotte Dudignac a contribué à renforcer les CAE (Label, formations, programme commun d'études d'impacts, simplification administrative...), à créer des écosystèmes de coopération (tiers-lieux, insertion...). Elle a par ailleurs animé la dynamique de transformation de CPE qui a notamment conduit à la création de la fédération des CAE en 2019.

C'EST QUOI UNE CAE ?

Si pour certains le travail autonome et le statut d'indépendants sont des choix de vie mûrement réfléchis, l'entrepreneuriat reste pour beaucoup une contrainte absolue face à l'incapacité d'accéder à l'emploi et à la nécessité de compléter ses revenus. Or, devenir entrepreneur nécessite des compétences et des connaissances spécifiques qui dépassent l'activité à proprement parler.

Pour faire face à ces besoins spécifiques et cette situation particulière, les entrepreneurs, qu'ils exercent déjà leur activité ou soient en création, peuvent rejoindre une Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE). Au sein d'une CAE, les entrepreneurs peuvent tester ou développer leur activité. Salariés de la coopérative, ils en deviennent au bout de trois ans sociétaires.



LECTURES ET RESSOURCES

• Naomi Klein, Howard Zinn, Francis Rissin, Joseph Ponthus...

Influencée par des essayistes nord-américains, comme Naomi Klein ou Howard Zinn, Charlotte Dudignac est également très attachée aux romans : « la littérature est un vecteur puissant de représentation du réel, de visions du monde et du futur ». Ses derniers coups de cœur : « A la ligne-Feuillets d'usine » de Joseph Ponthus, « une plongée charnelle dans l'usine » et « Francis Rissin » de Martin Mongin, « un OVNI littéraire et politique ».

• Le film Harvey Milk de Gus Van Sant.

« Chaque fois que je vois ce film, je m'engage dans quelque chose le lendemain ».

Réalisation :
ESS France,
Observatoire national de l'ESS,
Janvier 2023



FEMMES INSPIRANTES

Parmi les femmes qu'elle a eu la chance de rencontrer, Charlotte Dudignac remercie **Madeleine Hersent**, « un modèle de sororité » ; **Dominique Picard** pour « sa conception des partenariats et la vision stratégique qu'elle a portée quand elle finançait les CAE au sein de la Caisse des dépôts ». Si les grandes figures du féminisme, de la résistance ou de la Commune l'accompagnent également dans son cheminement, Charlotte Dudignac est admirative de toutes celles d'hier et d'aujourd'hui qui ont le courage de défier les pouvoirs autoritaires.



CONSEILS ET RÉFLEXIONS

• L'ESS doit être vecteur de l'éducation populaire à l'économie politique

Les syndicats en France étaient de fantastiques lieux d'éducation populaire. Cette ambition doit redevenir une priorité pour l'ESS, afin que le plus grand nombre puisse développer sa capacité d'agir, en commençant par comprendre les mécanismes de production des inégalités, du consentement ou de l'abstention, plus que jamais à l'œuvre.

• Développer de nouveaux récits

Cette nouvelle éducation populaire va de pair avec la construction d'un nouveau récit, d'un nouvel imaginaire. « Savoir se raconter et se faire comprendre, à travers de nouvelles esthétiques et nos propres médias est essentiel ».

Le projet Matrimoine bénéficie du soutien de





FATIMA BELLAREDJ

« JE CROIS QUE L'ON PEUT CHANGER LA VIE DES GENS ET QUE C'EST POSSIBLE EN PORTANT DES IDÉES DE PARTAGE ET D'ÉGALITÉ. »

COOPÉRATIVES

DROITS DES FEMMES

ASSOCIATION

2018 : Déléguée générale,
Confédération générale des SCOP et des SCIC

2007 : Directrice du département innovation sociale puis Directrice Générale depuis 2014,
Union régionale des SCOP Languedoc-Roussillon

2007-2015 : Présidente,
Planning familial de l'Hérault

2003-2007 : Gérante, Amedis SCOP

2005 : Master Recherche en Sciences politiques, Faculté de droit de Montpellier

1995 : Master professionnel sciences économiques, Université de Lille

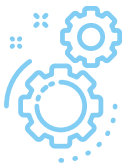
Fatima Bellaredj grandit dans les Hauts de France, à Lens, et poursuit un baccalauréat littéraire tout en s'engageant bénévolement à l'AFEV, une association d'aide aux devoirs. Bonne élève, elle intègre une classe préparatoire aux écoles de commerce sur les conseils de ses professeurs mais regrette son aspect compétitif et élitiste tout en appréciant l'acquisition d'une culture générale et les amitiés fondées. À la fin de cette première année, elle accède à un poste saisonnier à la Banque de France où elle travaille sur le surendettement des ménages afin de les accompagner dans l'étalement de leurs dettes. Cette expérience lui apprend une certaine humilité, prenant conscience de l'étendue de la pauvreté de beaucoup de ménages en France, nombre d'entre eux n'ayant pas assez pour se nourrir et se vêtir.

Intéressée par l'économie, Fatima Bellaredj fait une licence puis une maîtrise d'économie avec une spécialité en statistiques à l'Université de Lille. Sa première année, elle rencontre Nadine Richez-Battesti, une de ses professeures, qui l'introduit à l'économie sociale.

En plus de l'engagement auprès de l'AFEV, Fatima Bellaredj occupe un emploi étudiant d'hôtesse de caisse en parallèle de ses études, elle en garde un très bon souvenir : "ça m'a permis d'être autonome".

À la fin de ce cycle d'études, elle travaille dans un laboratoire de recherche pendant deux ans avant de déménager à Montpellier, ville à laquelle elle est très liée. C'est là qu'elle rencontre le modèle des sociétés coopératives et participatives (SCOP), où elle travaille durant 9 ans dans la SCOP Amedis, un cabinet d'ingénierie spécialisée dans les politiques publiques, puis intègre l'union régionale des SCOP (URSCOP) de Languedoc Roussillon où elle restera 11 ans. En 2018, Fatima Bellaredj rejoint la Confédération Générale des SCOP et des SCIC (CGSCOP) où elle occupe la fonction de déléguée générale.

MATRIMOINE
ess



ENGAGEMENT DANS L'ESS

LES SCOP

Les SCOP sont des sociétés coopératives organisées sous forme de SA, SARL ou SAS dans lesquelles les salariés sont les sociétaires majoritaires (en droit de vote et en capital social). Si tous les salariés ne sont pas associés, tous ont vocation à le devenir. Alors que les SCOP interviennent historiquement dans le secteur du BTP ou de l'industrie, elles sont présentes aujourd'hui dans la plupart des secteurs d'activités : culture, services aux entreprises et aux collectivités, commerce, alimentation, transition écologique, éducation, etc. En 2021, la CGSCOP recense 4122 sociétés coopératives qui emploient 81 084 salariés sur tout le territoire national et ultra-marin.

Après avoir été membre du conseil de développement de l'Union régionale des SCOP du Languedoc-Roussillon, Fatima Bellaredj rejoint l'équipe pour mettre en œuvre les actions de développement, avec en particulier le lancement du premier incubateur régional d'innovation sociale, Alter'Incub, qui a aujourd'hui quinze ans. Si les incubateurs d'innovation sociale font maintenant partis du paysage de la création d'entreprises sociales, Alter'Incub a permis d'expérimenter et d'en valider le concept. S'inspirant de la méthodologie d'accompagnement des incubateurs technologiques, Alter'Incub a intégré l'expertise des acteurs des territoires pour répondre aux nouveaux besoins. Il s'est également déployé dans plusieurs régions et a permis l'accompagnement de plus de 600 projets et la création de 331 entreprises.



CONSEILS ET RÉFLEXIONS

• La parité

Fatima Bellaredj a toujours fait attention à ce que les équipes qu'elle gérait soient paritaires et que les instances de gouvernances soient équilibrées. Pendant son travail à l'Union régionale des SCOP, elle instaure progressivement la parité ; mais arrivée à la Confédération générale, ce fut un tout nouveau défi. Elle raconte : "C'est une vigilance de tous les jours. Il a fallu convaincre et aller chercher des femmes pour qu'elles soient à la Direction Nationale de la Confédération générale des SCOP. Pour avoir la parité dans les instances, il faut s'armer de patience pour ne pas bondir face aux idées reçues rétrogrades et pour sensibiliser les femmes au fait qu'elles peuvent avoir une place dans ces espaces-là. Les femmes se posent beaucoup de questions sur leur capacité à s'engager à hauteur de ce qu'elles attendent d'elles-mêmes, alors que les hommes se posent rarement ces questions".

Pour Fatima Bellaredj, l'égalité femmes-hommes ruisselle dans nos pratiques et impacte notre manière de penser les autres altérités et les combats qui en découlent : l'égalité des chances, la nécessité de faire place aux jeunes autant qu'aux anciens, la diversité, etc.

Réalisation :
ESS France,
Observatoire national de l'ESS,
septembre 2022



COMBATS POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

• LE PLANNING FAMILIAL

En 1999, Fatima Bellaredj rejoint bénévolement le Planning Familial de l'Hérault. Elle y passe quatorze ans, dont 8 ans en tant que sa présidente.

Pendant son temps au Planning Familial, Fatima Bellaredj est très impliquée dans un travail de co-construction avec d'autres associations féministes. Notamment, elle accompagne la structuration du Comité de Vigilance afin que plusieurs associations féministes au sens large (Osez le féminisme, Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, collectif contre l'homophobie mais aussi syndicats et partis politiques) puissent agir en réunissant leurs forces et parler d'une même voix. Plusieurs actions ont été montées, notamment la mise en place de formations pour les policiers afin de mieux accueillir les femmes victimes de violence dans les commissariats à Montpellier. Elles ont aussi réussi à construire un dispositif de famille d'accueil pour les femmes et enfants victimes de violences intrafamiliales, d'abord mis en place pour les victimes de mariage forcé et ensuite élargi.



FEMMES INSPIRANTES

• Gisèle Halimi

Avocate militante féministe franco-tunisienne, Gisèle Halimi a défendu des femmes accusées d'avoir avorté avant la légalisation de l'IVG, ce qui contribua à la loi Veil. Elle contribua aussi au fait que le viol soit considéré comme un crime et non plus comme un délit en France. Pour Fatima Bellaredj, Gisèle Halimi est une femme qui a changé la vie des femmes de manière très générale. Dans son dernier ouvrage (Une farouche liberté paru l'année de sa disparition en 2020), elle déclarait encore : « Qui pourrait affirmer que nos sociétés sont désormais égalitaires ? Que la question est réglée, que les femmes jouissent d'un statut équivalant à celui des hommes, qu'elles ne sont pas sous-sujets, sous-citoyennes, sous-représentées dans les instances décisionnelles ? Avez-vous vu les photos de la table des négociations sur les retraites à Matignon ? Ou celles des discussions de paix sur la Syrie, l'Irak, l'Afghanistan ? Des hommes, des hommes, des hommes. En 2020. C'est consternant. »

• Yvette Roudy

Yvette Roudy a été une femme politique française qui a soutenu la cause féministe. Elle a été députée européenne, ministre des droits des femmes puis députée et maire de Lisieux. Pour Fatima Bellaredj, c'est son féminisme qui a amené Yvette Roudy à s'engager politiquement « elle entre en politique et va soutenir François Mitterrand pour faire bouger les choses et faire avancer la cause féminine ». Quand elle sera ministre, elle s'entoure de conseillers et notamment Simone Iff, ex vice-présidente du Planning Familial national, autre femme inspirante pour Fatima : "une femme pleine d'abnégation, qui n'a jamais cherché la lumière mais qui est toujours venue en aide aux femmes qui venaient au Planning. Elle a toujours été sur le terrain, même en tant que présidente". Aujourd'hui âgée de 82 ans, elle milite toujours au Planning Familial.

Le projet Matrimoine bénéficie du soutien de





SHIRLEY HARVEY

« SE REVENDIQUER DE L'ESS, C'EST DIRE QU'IL FAUT
PENSER NOTRE SOCIÉTÉ AUTREMENT. »

COOPÉRATIVE DE CONSOMMATEURS

ASSOCIATION

ARTS ET SPECTACLES

2016-présent : Enseignante et responsable de tutorat, Conservatoire national des Arts et Métiers

2015-présent : Responsable des études et des accompagnements, Bien Commun

2010-2016 : Chargée d'animation et d'ingénierie en formation continue, Conservatoire national des Arts et Métiers

2009-2010 : Chargée de mission "animation de réseau", CNCRESS

2004-2010 : Administratrice puis vice-présidente du Centre International pour les Théâtres Itinérants (CITI) et administratrice de l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles (UFISC)

Shirley Harvey naît à Bordeaux en 1967. Après un baccalauréat littéraire et quelques années au Conservatoire National d'Art Dramatique de Bordeaux, elle décide d'étudier la littérature à l'Université de Bordeaux jusqu'à devenir professeure de français à Paris. Insatisfaite de l'expérience, elle bifurque vers l'audiovisuel : en 1987 Shirley Harvey devient assistante de production puis directrice de casting à Canal+. En 1997, elle reprend ses études pour se former à l'administration des structures de spectacle vivant à l'Université de Paris X-Nanterre où elle deviendra ingénieure d'études dans la formation continue dédiée aux professionnels du spectacle vivant. Elle occupera également des fonctions de chargée de diffusion, de communication et de relations publiques pour des compagnies théâtrales et chorégraphiques. En 2004, Shirley Harvey se passionne pour le théâtre itinérant et adhère au Centre international pour le théâtre itinérant (CITI), devenant membre de son conseil d'administration puis sa vice-présidente en 2008. En représentant le CITI auprès de l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles (UFISC), elle découvre l'économie sociale et solidaire.

Shirley Harvey est vite séduite par le projet politique de l'ESS et représente l'UFISC au Mouvement pour l'Economie Solidaire. Au Conseil National des Chambres Régionales de l'ESS (CNCRESS), elle contribue au renforcement des liens entre les CRESS et leurs écosystèmes culturels régionaux. En 2010, elle intègre la Chaire d'économie solidaire du Conservatoire National des Arts et Métiers où elle enseigne et développe des formations de spécialisation sur l'ESS à destination de cadres. Dans le même temps, elle poursuit le rapprochement entre CRESS et acteurs culturels dans l'association Opale.

En 2015, Shirley Harvey entreprend au sein de l'association Bien Commun des activités d'accompagnement des structures de l'ESS. Les missions visent à conduire leur changement selon des modèles plus participatifs et démocratiques. Elle intervient aussi dans des universités et dans des associations sur la question des liens entre l'ESS et le secteur culturel.





L'ESS ET LE SECTEUR CULTUREL

En 2005, un groupe de travail de l'UFISC rassemblant chercheurs et acteurs coordonné par Shirley Harvey se lance dans l'écriture de son manifeste "Pour une autre économie de l'art et de la culture". En décryptant les modèles socio-économiques des associations artistiques et culturelles, il déconstruit les logiques du tout marché ou du tout public et revendique des modèles hybrides, associant financements publics, ressources marchandes et non marchandes (bénévolat). L'objectif est de visibiliser les associations artistiques et culturelles en créant un mouvement d'ensemble au sein de l'ESS. La présentation du manifeste au CNAM en 2008 est un moment fondateur : des associations ne se revendiquant pas de l'ESS se reconnaissent dans la description faite de leurs problématiques et des principes qu'elles portent. Un sentiment d'appartenance à l'ESS voit le jour.



ENGAGEMENT DANS L'ESS

Bien commun

L'ESS n'existe qu'à travers des pratiques qui concrétisent ses principes. Aussi, la question des parties prenantes est un sujet crucial qui interroge les structures de l'ESS, en interne et en externe. Cette question s'applique à leur gouvernance : comment, par exemple, fait-on co-exister, autour d'un projet collectif, des temporalités différentes entre dirigeants bénévoles et salariés ? Lorsqu'il s'agit d'un territoire ou d'une politique publique : comment peut-on dépasser son intérêt propre et associer des intérêts divergents pour co-construire un projet qui concerne tout le monde ? Pour Shirley Harvey, Bien Commun a été créé pour "apprendre à travailler collectivement avec cette diversité de personnes et de trajectoires, pour faire du commun".

Biocoop : une coopérative de consommateurs

Animée par les questions de souveraineté alimentaire, l'accès à une alimentation de qualité et la préservation de la biodiversité, Shirley Harvey intègre en 2010 la coopérative de consommateurs Biocoop Nymphéa en Normandie. Elle parle aux autres coopérateurs de l'ESS. Dans le cadre de la nouvelle politique de Biocoop, elle est élue dans le comité stratégique national sur l'ESS et la coopération.

Pour Shirley Harvey, se revendiquer de l'ESS est un positionnement politique qui prend acte du fait que le système capitaliste nous "amène droit dans le mur". Sur le plan de l'alimentation, le productivisme provoque des clivages sociaux et des problèmes environnementaux. L'ESS permet de repenser le système, à partir de pratiques socialement innovantes comme les crèches parentales, le réemploi de biens et de matériaux et la coopération sous des formes très variées

Faire partie d'une coopérative de consommateurs, pour Shirley Harvey, c'est aussi être un consommateur actif, un citoyen capable d'agir collectivement pour transformer des réalités vécues comme inéquitables ou néfastes pour le bien commun. C'est aussi une question démocratique : Shirley Harvey raconte qu'à travers son engagement à Biocoop elle a rencontré des personnes qu'elle n'aurait jamais rencontrées autrement. "C'est riche" dit-elle, "et ça participe à la cohésion sociale".



CONSEILS LECTURES

• Dominique Meda

Très attachée à l'idée du bénévolat, Shirley Harvey s'inspire des travaux de la sociologue Dominique Méda pour penser sa liberté d'agir. Cette dernière évoque la nécessité de « se libérer du temps de travail » pour pouvoir s'investir dans d'autres domaines de nos vies. Pour Shirley Harvey, être bénévole est une liberté à préserver. La question du temps libre est un véritable enjeu pour garantir la possibilité de chacun de s'investir dans l'espace public.

• Maryse Bresson

La sociologue Maryse Bresson a analysé les différents registres de la participation démocratique. Action publique, action collective ou mobilisation sont autant de manifestations qui témoignent de la vitalité d'une société démocratique à la condition que les participants puissent peser sur les décisions qui les concernent.

Réalisation :

ESS France,
Observatoire national de l'ESS,
septembre 2022



FEMMES INSPIRANTES

• Annie Berger

Fondatrice d'une maison des solidarités à Caen, conseillère municipale déléguée à l'ESS de la ville de Caen et membre active du projet Territoires Zéro Chômeurs de Colombelles, Annie Berger a aussi siégé au Réseau des Collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES). Chaque fois que Shirley Harvey la voit, elle la trouve "absolument enthousiasmante". Elle est de ces personnes qui mettent en actes ses convictions et ses principes.

• Patricia Andriot

Pour Patricia Andriot, vice-présidente du RTES, les collectivités territoriales sont des actrices essentielles de la coordination des acteurs des territoires et de l'animation de leurs coopérations. Pour Shirley Harvey, cette position situe bien la nature du partenariat potentiel entre l'ESS et les pouvoirs publics dans la redéfinition des politiques publiques.

Le projet Matrimoine bénéficie du soutien de





CHANTAL CHOMEL

« LES FORMES COOPÉRATIVES SONT PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRES. ELLES CONSTITUENT DES OUTILS ÉCONOMIQUES, TERRITORIAUX ET SOCIAUX, VECTEURS D'ÉMANCIPATION, QUI PERMETTENT AUX GENS DE TRAVAILLER COLLECTIVEMENT SUR LE MOYEN/ LONG TERME TOUT EN FREINANT L'APPÉTIT DE LUCRATIVITÉ »

COOPÉRATION AGRICOLE

DROITS DES FEMMES

BANQUES COOPÉRATIVES

Chantal Chomel grandit à Paris dans une famille catholique de gauche. De cette culture, elle conserve des engagements personnels envers les plus démunis. Très tôt elle comprend que le travail est un levier d'émancipation incontournable pour les femmes. Vivant à Briançon, elle travaille pour l'ANPE et l'AFPA, ce qui la met en contact avec l'économie des Hautes Alpes, tirée par le tourisme. Elle y passe son diplôme d'initiateur de ski de fond. Ce sont aussi les années où naissent ses enfants.

En 1980, Chantal Chomel entre au Centre d'Information sur les Droits des femmes et des familles - (CIDFF) de l'Isère. Elle s'occupe d'abord de l'antenne Femmes de la mission locale, puis devient la directrice du CIDFF de l'Isère. Elle habite alors le Vercors, et participe à la fondation d'une école de musique itinérante. En 1985, elle intègre le CNIDFF à PARIS. Ces années donneront naissance à de grandes amitiés qui nourrissent une vie avec ses collègues femmes qui partagent la même aspiration émancipatrice. Également divorcée, elle élève seule ses enfants.

En 1987 elle rejoint la coopération jusqu'à la fin de sa vie professionnelle : le GNC (Groupement National de la Coopération) d'abord, comme juriste, puis en 1991, la Délégation interministérielle à l'ES, dont le délégué est alors François Soulage. Elle y rencontre aussi Marcel Hipszman, qui deviendra plus tard son mari. Quand en 1994 la confédération de la Coopération agricole lui propose la direction des affaires juridiques et fiscales, qui inclut également la gouvernance, elle accepte et y reste jusqu'en 2016. Tous ces milieux sont très masculins et peu de femmes ont des postes de responsabilité.

Elle participe aux travaux de Cooperatives Europe, de l'ACI, et du COGECA. Elle est aussi experte aux travaux préparatoires à la recommandation de 2002 de l'OIT sur les coopératives. En France, elle est membre du Conseil Supérieur de la Coopération et met sur les rails le HCCA- Haut conseil de la coopération agricole. Elle a été membre du collège de l'Autorité de la Concurrence de 2014 à 2019 et administratrice et membre du bureau de l'ESA (Ecole supérieure d'agriculture d'Angers). En 2010, elle est élue administratrice du Conseil d'administration du Crédit Coopératif au titre des particuliers et y restera jusqu'en 2022, en ayant assuré la présidence du Comité des risques et étant devenue vice-présidente.

Elle est actuellement membre du bureau de l'Académie d'agriculture de France. Elle siège à la C.A.D.A, commission d'accès aux documents administratifs. Elle est enfin membre du comité de rédaction de la RECMA.

2010-2022 : Vice-présidente,
Crédit Coopératif (fin du mandat le 1er juin 2022)

1987-2016 : Les années dans la coopération :
au GNC, puis à la Délégation interministérielle
à l'Economie Sociale et enfin à Coop de
France.

1980-1987 : Secrétaire générale,
Centre d'information sur les droits des femmes de
l'Isère, puis à Paris

1977-1982 : Assistante,
Université de Sciences Sociales à Grenoble

1975 : DES Droit Privé à Aix en Provence





ENGAGEMENT DANS L'ESS

L'essentiel de son parcours professionnel s'est réalisé dans l'ESS- avec quelques incursions dans le secteur public. L'ESS c'est à la fois un projet, des secteurs d'activité variés, de la coopération agricole à la santé en passant par les mobilités douces ou le secteur financier, et des rencontres de travail avec des personnes qui partagent le même engagement collectif pour un monde plus juste et plus durable. Le secteur coopératif lui semble particulièrement intéressant, en raison de sa diversité mais aussi de son adossement à un corpus juridique construit qui fixe des limites à l'appétit lucratif. La structure même de la coopérative, son ancrage territorial fort et l'absence de pression boursière favorisent une approche moyen/long terme.

PROMOTION ET AUTONOMIE DES PERSONNES :

GOVERNANCE ET FORMATION

Pour Chantal Chomel, "la coopération est plus qu'un projet de transformation sociale, c'est aussi un projet de promotion et d'émancipation individuelle et collective des personnes qui y travaillent". De cette conviction découle son investissement dans la formation des élus et dans la gouvernance notamment en partenariat avec l'ESSEC. Elle initie le premier guide de gouvernance pour les coopératives agricoles, régulièrement réédité et enrichi depuis.

PROMOTION DE LA COOPÉRATION

A l'initiative de François Soulage, Chantal Chomel travaille sur la loi du 13 juillet 1992 de modernisation des entreprises coopératives avec deux objectifs : rendre le statut coopératif plus attractif en levant quelques contraintes, et renforcer le tronc commun entre les divers statuts. C'est une expérience professionnelle et humaine passionnante, car elle porte sur l'ensemble du processus : les travaux préparatoires en concertation avec les mouvements coopératifs, le passage en conseil d'Etat, le débat au Parlement et les décrets d'application. Elle travaillera avec François Espagne- immense érudit sur le droit des coopératives dans le temps et dans l'espace, alors secrétaire général de la CGSCOP- ou Jacques Moreau, alors PDG du Crédit Coopératif, et à Bruxelles sur le règlement européen sur la société coopérative européenne.

Outre ses activités d'enseignement dans plusieurs universités, Chantal Chomel co-écrit un livre avec des collègues enseignants-chercheurs sur les coopératives agricoles. Elle est d'ailleurs la marraine d'une promotion de master 2 de Droit Rural à l'Université Mâcon-Lyon. Construire des liens avec la recherche sur les coopératives et l'ESS a été un de ses axes de travail constant. C'est aussi le sens de son engagement à l'ESA d'Angers compte tenu de l'importance de l'enjeu des transitions agro écologiques et climatiques.



COMBAT : L'ÉGALITÉ DES DROITS FEMMES-HOMMES

• DROITS DES FEMMES

A la fois engagement de jeunesse et un des fils rouges des convictions qui ont caractérisé sa vie professionnelle, le combat pour l'égalité des droits femmes-hommes est toujours d'actualité, et plus encore dans le monde agricole.

A 21 ans, en 1972, Chantal Chomel monte avec quelques amies une antenne du Planning Familial à Briançon. A cette époque la loi Veil, légalisant le recours à l'avortement n'est pas encore adoptée- elle ne le sera qu'en 1975- et le Planning accompagne à l'étranger les femmes qui souhaitent avorter.

• L'ÉGALITÉ DANS L'ESS

En le regrettant, Chantal Chomel constate que l'ESS n'est pas toujours d'elle-même à la pointe de ce combat et que la loi Copé Zimmerman été une bonne incitation. La coopération agricole, non visée par cette loi, reste en retrait bien que 1/3 des chefs d'exploitation soient des femmes mais pas le tiers dans les conseils d'administration et cette discordance est une faiblesse. Elle considère que c'est un échec collectif, même si certaines initiatives récentes, comme les « Z elles de la coopération » sont à saluer et à soutenir car il n'y a pas d'évidence dans ce milieu très masculin.

L'économie sociale et la coopération ont apporté à Chantal Chomel la possibilité de mener une vie professionnelle pleine de sens et de se sentir le plus souvent alignée entre ses convictions et son activité, de conduire des beaux projets en équipe et de faire un grand nombre de belles rencontres. Et quand elle ne travaille pas, elle s'adonne à ses passions ; ses petits-enfants, la lecture, la montagne, l'opéra et les voyages : autant d'occasions de nourrir sa curiosité des personnes et du monde.

Réalisation :

ESS France,
Observatoire national de l'ESS
Septembre 2022



Le projet Matrimoine bénéficie du soutien de

